

R.Ph.

KIBUNGU, le 7 octobre 1959.-

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

OBJET:

Réunion U.N.A.R.
à Kayonza.-

KIBUNGO



1857

N* 899 /A.I.34/02/P.-

Copie pour information à Monsieur le
Résident du Ruanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.,

A Monsieur RUKÉBA
Président de l'U.N.A.R.

à

KIGALI.-

Monsieur le Président,

Suite à votre lettre n* 10/UNAR/VN
du 6 octobre 1959, j'ai l'honneur de vous faire
connaître que j'autorise la réunion que
j'autorise la réunion que vous projetez pour
le 11 octobre 1959, à 11 heures à Kayonza.-

Veillez agréer, Monsieur le Président,
l'assurance de ma considération distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.,

Kigali, le 6 octobre 1959.-

U.Na.R

UMUTWE W'ABASHYIRAHAMWE B'URWANDA

K I G A L I.

N° 10/UNaR/VN.

TRANSMIS copie pour information à
Monsieur le Résident du Rwanda
à

K I G A L I.-

7/10/1959

7/10

*AI 34/02/P
7-10-59*

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

K I B U N G U.-

Monsieur l'Administrateur,

Subsidiairement à notre cable et suite votre télégramme 3939-AI/34/02/P, nous avons l'honneur de vous confirmer notre meeting qui se tiendra à Kayonza, le 11 courant à 11 heures.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE COMITE,

LE SECRETAIRE,
NTARUGERA, V.

LE PRESIDENT,
RUKABA, Fr.

[Signature]

[Signature]

*Rugiteza a egutweye guho a
akurikira ibyo byari byabaye
akurikira ibyo byari byabaye*

*Rugiteza a egutweye ibyo byari
byabaye akurikira ibyo byari
byabaye akurikira ibyo byari
byabaye*